

# Chaque année 100 000 élèves sont victimes de l'échec scolaire



**L'échec scolaire est un  
dénier de droits**

**Les États parties reconnaissent le  
droit de l'enfant à l'éducation sur  
la base de l'égalité des  
Chances**

Convention relative aux Droits de l'Enfant (Art 28)

Ligue des Droits de l'Enfant ASBL—Hunderenveld 705 - 1082 Bruxelles  
02/465.98.92 — [www.liguedesdroitsdelenfant.be](http://www.liguedesdroitsdelenfant.be) - [liguedroitsenfant@skynet.be](mailto:liguedroitsenfant@skynet.be)

